

[Traduction]

que chose que vous aviez planifié avec le gouvernement? Pensez-vous que cette idée soit modelée sur ce qu'ont fait d'autres pays visant le même objectif que vous? D'où croyez-vous que vient cette idée?

M. Heintzman: C'est peut-être une question qu'il faudrait poser à M. Cobb ou aux décideurs de MESTC. Je ne faisais pas partie du Conseil lorsque cette politique a été élaborée mais j'ai appris, en en discutant avec mes collègues, qu'il y avait eu auparavant de longues discussions avec les Conseils.

En ce qui concerne les systèmes appliqués à l'étranger, je n'en connais aucun qui soit exactement semblable à celui-ci. Mes collègues voudront peut-être ajouter quelque chose.

Le sénateur Marsden: Donc, selon vous, cette politique ne participe pas d'une volonté plus générale du gouvernement d'adapter ses politiques pour faire face aux besoins de la nouvelle économie mondiale?

M. Heintzman: Mon sentiment est que cette politique était destinée à résoudre un problème particulier à notre pays. Je veux dire par là que nous avons constaté à un certain moment que le niveau de la contribution gouvernementale à la recherche et au développement n'est pas très différent au Canada de ce qu'il est dans beaucoup d'autres pays. Par contre, où nous sommes largement en retard, sur le plan international, c'est dans le domaine de la participation du secteur privé.

Certes, on pourrait légitimement demander s'il est approprié que le secteur privé contribue financièrement au type de recherche fondamentale que financent et exécutent les Conseils, ou s'il ne conviendrait pas plutôt d'encourager le secteur privé à être plus actif dans la recherche appliquée, à finalité plus commerciale, qui correspond probablement mieux à sa vocation traditionnelle.

Le sénateur Marsden: Merci. J'aimerais savoir ce que vous pensez du rapport Lortie. Je ne sais pas s'il a déjà été rendu public mais tout le monde semble en avoir eu un exemplaire entre les mains. Il se peut d'ailleurs que M. Lortie soit invité à témoigner devant notre comité, ce qui serait probablement utile. Quoi qu'il en soit, son rapport n'était certainement pas flatteur à l'égard du programme du jumelage des fonds. Quelle est donc la réaction de votre Conseil?

M. Heintzman: Évidemment, aucun d'entre nous n'a encore vu le rapport Lortie mais nous avons tous lu des articles à son sujet. Mon impression générale est que ses conclusions ne sont probablement pas très différentes de ce que je vous ai dit aujourd'hui. En effet, nous aussi nous demandons sérieusement si la politique de jumelage des fonds est vraiment appropriée pour financer le genre de recherches très fondamentales et audacieuses qui nous intéressent. Peut-être conviendrait-elle mieux au financement de projets beaucoup mieux ciblés, comme je l'ai dit plus tôt.

À titre d'exemple, le Conseil étudie la possibilité de collaborer plus étroitement avec d'autres organismes publics et privés, de manière assez semblable à ce que fait le FCAR au Québec, dans le cadre de ses actions concertées.

[Traduction]

Dans un tel contexte, des programmes de financement de contrepartie et d'avantages fiscaux destinés à encourager le secteur privé à investir dans des projets de recherche fondamentale présentant pour lui un intérêt plus direct et immédiat pourraient être extrêmement utiles. Je crois que la question importante, pour le moment, et je précise bien qu'il s'agit d'une question à laquelle nous n'avons pas encore de réponse, est de savoir si la politique actuelle est un mécanisme approprié pour financer des projets de recherche fondamentale de portée très générale.

Le sénateur Marsden: Le principal organisme consultatif travaillant pour le Premier ministre et pour le Cabinet dans le domaine de la science et de la technologie, je veux dire le CCNST, a déjà reçu les conclusions de M. Lortie. Je veux qu'on sache bien que nous nous en souviendrons au moment opportun.

Je voudrais maintenant poser des questions plus spécifiques. La semaine dernière, M. May, du CRSNGC, nous a dit qu'il avait ajouté 16 employés à son programme de jumelage des fonds. De votre côté, combien en avez-vous ajoutés?

M. Heintzman: Nous avons eu une augmentation de deux années-personnes l'an dernier.

Le sénateur Marsden: Est-ce suffisant?

M. Heintzman: Je vais vous répondre de la manière suivante: jusqu'à maintenant, nous avons réussi à nous débrouiller. Il n'est cependant pas dit que nous y réussirons encore plus tard.

Le sénateur Marsden: Merci. Savez-vous que notre comité, après avoir étudié le financement de l'enseignement postsecondaire, avait recommandé que les frais généraux des universités soient financés de manière différente, pour que celles-ci puissent continuer à fonctionner avec des subventions des Conseils, entre autres. Comme vous avez parlé d'une politique d'incitations financières, pensez-vous qu'elle pourrait être appliquée aux frais généraux?

M. Heintzman: Non. C'est un peu comme nos autres subventions aux universités, elles doivent servir à couvrir les coûts directs de la recherche.

Le sénateur Marsden: Vous dites cependant dans votre mémoire qu'elles vont diminuer. En conséquence, les universités auront moins de crédits d'incitation et elles n'en auront plus du tout pour leurs frais généraux. D'après ce que vous savez, les universités ont-elles réussi à recruter du personnel supplémentaire pour administrer ce programme de jumelage des fonds?

M. Heintzman: Nous n'avons pas discuté en détail avec les universités de leur administration du programme. Il m'est donc impossible de vous répondre.